

**SEC**

Service électrique

2825 COURCHAPOIX

Qualité et provenance de l'électricité en 2014

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par le Service Électrique de Courchapoix en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2014	Total	en Suisse
1. Énergies renouvelables	7.60%	7.60%
1.1 Énergie hydraulique	4.60%	4.60%
1.2 Autres énergies renouvelables	0.00%	0.00%
Énergie solaire	0.00%	0.00%
Énergie éolienne	0.00%	0.00%
Biomasse	0.00%	0.00%
Géothermie	0.00%	0.00%
1.3 Courant au bénéfice de mesure d'encouragement	3.00%	3.00%
2. Énergies non renouvelables	92.40%	47.70%
2.1 Énergie nucléaire	92.4%	47.70%
2.2 Agents énergétiques fossiles	0.00%	0.00%
Pétrole	0.00%	0.00%
Gaz naturel	0.00%	0.00%
Charbon	0.00%	0.00%
3. Déchets	0.00%	0.00%
4. AENV (agents énergétiques non vérifiables)	0.00%	-.--
Total (1+2+3+4)	100.00%	55.30%

Contacts (administration) : caisse.com@courchapoix.ch

* Courant au bénéfice de mesures d'encouragement :

45,9 % Énergie hydraulique, 12,8 % Énergie solaire, 3,2 % Énergie éolienne,
38,1 % Biomasse, 0 % Géothermie.

La taxe légale (RPC et RU) d'actuallement 1,20 ct./kWh est prélevée pour promouvoir ces énergies renouvelables.

Le courant fourni est issu à la fois d'énergies renouvelables et d'énergies non renouvelables et est exempt d'émissions de CO₂. La part «déchets» provient d'installations d'incinération d'ordures ménagères. La part de courant déclarée «non vérifiable» ne peut être détaillée selon le type de production.